Communiqué de presse
Novembre 2026

Transition énergétique : les entreprises ont compris l'enjeu, mais le passage à l'action reste à construire



Pour sa troisième édition, le Baromètre du Crédit Agricole change d'échelle et révèle les trajectoires énergétiques de l'économie réelle

Réalisée par CSA auprès de 1 001 entreprises, l'étude repose sur un échantillon représentatif des entreprises de 10 salariés et plus implantées dans 26 départements, lesquels couvrent près d'un quart du territoire français. Elle propose une lecture inédite de la transition énergétique, à la fois territoriale et sectorielle.

Territoires ruraux, métropoles, bassins industriels, zones de montagne et grands axes logistiques : ce champ d'observation permet de comprendre comment la taille, l'activité et l'environnement des entreprises influencent leur capacité à agir. Sans établir de classement, le Baromètre mesure les trajectoires, identifie les blocages et met en évidence les leviers propres à sept secteurs d'activité et 26 départements* étudiés.

Une transition engagée, encore trop peu structurée

Le premier enseignement tient dans un paradoxe : plus de neuf dirigeants sur dix considèrent les sujets énergétiques et environnementaux comme importants, mais les trois quarts ne disposent pas de plan d'action énergétique, en place ou prévu.

L'indice global de maturité s'établit à 52 sur 100. La connaissance des enjeux atteint 68 et la gestion de l'énergie 56, tandis que les pratiques et stratégies obtiennent 45 et l'engagement de l'entreprise 38. Le prochain cap se situe donc dans la capacité à organiser, piloter et financer la transformation.

Le suivi des consommations illustre ce décalage : presque toutes les entreprises suivent leur énergie, mais neuf sur dix s'appuient encore sur leurs factures et près d'un tiers seulement dispose d'un système de pilotage des équipements techniques de ses bâtiments. Les actions simples sont largement diffusées, avec près de huit entreprises sur dix équipées en LED, quand une sur cinq seulement produit de l'énergie sur site.

** Cher, Nièvre, Loiret, Aube, Côte d'Or, Haute-Marne, Yonne, Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Puy de Dôme, Loire, Haute-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Ardèche, Drôme, Isère, Ain, Rhône, Saône-et-Loire.*

La taille et le secteur déterminent la capacité d'action

Les résultats sont très proches d'un territoire à l'autre, avec un indice de 51 en Bourgogne-Franche-Comté et de 52 en Auvergne-Rhône-Alpes. Les écarts tiennent davantage à la taille et à l'activité : les entreprises de 10 à 49 salariés obtiennent 49 sur 100, contre 61 pour celles de 50 salariés et plus. Cette différence traduit notamment un accès inégal au temps, aux compétences et aux moyens d'investissement.

Les indices sectoriels s'échelonnent de 47 à 58. L'hébergement-restauration arrive en tête, devant l'industrie et les transports. L'agroalimentaire, le commerce, les services et le bâtiment suivent des trajectoires différentes, liées au poids de l'énergie, aux procédés, au bâti, aux usages ou à la mobilité. Ces résultats confirment qu'une réponse uniforme ne peut convenir à toutes les filières.

Le financement reste indispensable, mais les entreprises peinent à se projeter

Quatre entreprises sur cinq envisagent au moins un mécanisme de financement externe. Les subventions publiques et l'emprunt bancaire classique sont cités presque à parts égales, par plus de la moitié des répondants, devant le leasing et le tiers-investissement.

Le risque climatique entre dans la continuité d'activité

Au cours des cinq dernières années, près des deux tiers des entreprises ont été exposées à au moins un aléa climatique. Parmi elles, près de 40% ont constaté une hausse de leur consommation d'énergie et plus d'un quart ont subi des pertes de production. La transition énergétique devient ainsi un enjeu de résilience, de compétitivité et de pérennité des modèles économiques.

"*Les entreprises ont compris l'enjeu de la transition énergétique et elles ont commencé à agir. Le prochain cap consiste à transformer ces premières initiatives en trajectoires structurées, adaptées à chaque métier et à chaque territoire. Notre responsabilité est de les aider à identifier les bons leviers et à sécuriser leurs investissements dans la durée.*" **Sophie Bonhomme,** Directrice de la Transition Énergétique et RSE sur la Saône-et-Loire, l'Ain et le Rhône, au Crédit Agricole Centre-Est.

Le Crédit Agricole, partenaire des transitions dans les territoires

Banque coopérative et mutualiste ancrée dans les territoires, le Crédit Agricole accompagne les entreprises à chaque étape de leur transition : diagnostic, conseil, construction de la trajectoire, financement et sécurisation de sa mise en œuvre. Avec ce Baromètre, il apporte aux dirigeants et aux acteurs publics des repères concrets pour mobiliser les leviers les plus adaptés à chaque activité et à chaque territoire.

Trois éditions pour mesurer le mouvement

Le Baromètre dispose désormais de trois éditions de recul. Pour neutraliser l'élargissement du dispositif en 2026, l'évolution doit être observée sur le périmètre comparable de la Bourgogne-Franche-Comté.

L'indice "pratiques et stratégies" progresse de 36 à 43 sur 100 entre 2025 et 2026. Dans le même temps, le recours envisagé aux subventions recule de 70 % à 51 %, l'emprunt bancaire de 59 % à 50 % et le tiers-investissement de 37 % à 24 %.

Les pratiques progressent, mais les entreprises peinent davantage à se projeter dans leur financement. Un constat qui renforce le besoin d'accompagnement pour structurer et sécuriser les investissements.

9 des 26 départements étudiés ayant été intégrés au Baromètre en 2026, leurs résultats ne peuvent pas encore être comparés à ceux des éditions précédentes.*

—

Méthodologie

Réalisé par CSA du 29 avril au 6 juillet 2026, le Baromètre repose sur des entretiens téléphoniques menés auprès d'entreprises de 10 salariés et plus, hors secteur agricole. L'échantillon a été redressé selon le secteur, la taille et le poids de chaque département. Conçu avec R3, l'indice évalue quatre dimensions : connaissance, gestion de l'énergie, pratiques de transition et engagement environnemental.